

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session ordinaire le 21 juillet 2022 à Douala (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur **Hervé NDOBA**, Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine.

Après avoir adopté le procès-verbal de sa réunion ordinaire du 13 avril 2022, le Comité Ministériel a pris acte de la mise en œuvre de plusieurs résolutions et recommandations figurant dans la matrice de suivi y afférente.

Analysant l'état de la conjoncture économique et financière des Etats membres de la CEMAC en 2022 ainsi que des perspectives à court terme, le Comité Ministériel a invité les Etats membres à contenir les effets combinés du coût du fret et des prix importés sur fond de hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers, et à maintenir le rythme de la reprise qui se met en place progressivement en usant de l'espace budgétaire résultant des cours favorables du pétrole brut afin de renforcer l'investissement public, d'améliorer la viabilité de la dette, de stabiliser le coût de la vie et de poursuivre les réformes structurelles et la diversification économique. Il les a exhortés à envisager la possibilité d'un renforcement des échanges intracommunautaires pour certains produits sensibles (céréales et hydrocarbures notamment), afin de soutenir les efforts de redressement économique.

Statuant sur l'évolution récente et les perspectives des relations des pays membres de la CEMAC avec le Fonds Monétaire International (FMI), le Comité Ministériel a invité les Etats à :

- faire des efforts afin de favoriser la conclusion des revues restantes des programmes en cours, en vue de la réalisation des appuis budgétaires des partenaires ;
- promouvoir les échanges intracommunautaires pour certains produits sensibles ;
- renforcer la transparence et favoriser le rapatriement des recettes pétrolières ;
- soutenir sans réserve la BEAC dans l'application de la réglementation des changes aux opérateurs du secteur extractif.

Examinant le Rapport d'évaluation des sauvegardes de la BEAC élaborée par le FMI, le Comité Ministériel a adressé ses félicitations au Gouvernement de la BEAC pour les importants progrès réalisés en matière de gouvernance.



Ensuite, le Comité Ministériel a adopté le Rapport annuel 2021 du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale et pris acte de l'état d'avancement de la deuxième phase de la fusion des marchés financiers de la CEMAC et des perspectives à l'horizon de décembre 2022.

Le Comité Ministériel a également renouvelé les mandats des membres du Comité de Politique Monétaire et nommé des Commissaires à la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC).

Enfin, mettant en exécution son pouvoir normatif, le Comité Ministériel a adopté le Règlement UMAC-CEMAC portant organisation et fonctionnement du marché financier en Afrique Centrale.



**Le Président du Comité Ministériel,**



  
**Hervé NDOBA**